

### 35 - Subventions aux associations médico-sociales - Première attribution 2014

**M. l'Adjoint DEVESA, Rapporteur :** La Ville de Besançon soutient les associations locales qui ont pour objet l'accompagnement du malade dans sa vie quotidienne et la lutte contre la maladie ainsi que les associations qui conduisent des actions de prévention.

Il est proposé d'attribuer aux associations à caractère médico-social, pour leur action, les subventions suivantes (1<sup>ère</sup> attribution pour 2014) :

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, autres collectivités et Caisses	Sommes attribuées par la Ville de Besançon		Montant de la subvention sollicitée en 2014	Sommes proposées Première répartition 2014
		2013	2012	2013		
BIBLIOTHEQUES SONORES DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	Enregistrement de livres Prêt aux non et malvoyants	5 704 €	720 €	720 €	800 €	720 €
SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE SECTION DE BESANÇON	Aide aux personnes victimes de l'alcool (patients et familles) Prévention auprès des scolaires	500 €	680 €	680 €	680 €	680 €
ALCOOL ASSISTANCE «LA CROIX D'OR»	Aide et accompagnement de personnes en difficulté avec l'alcool - Sensibilisation au risque	1 230 €	700 €	700 €	710 €	700 €
LES MUTILES DE LA VOIX	Aide et soutien aux opérés du larynx - Fourniture de matériel	11 570 €	600 €	770 €	1 000 €	770 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS DE FRANCHE-COMTE	Soutien et accueil des familles d'enfants déficients auditifs	24 735 €	800 €	840 €	2 000 €	840 €
ECOUTE JALMALV	Accompagnement de personnes âgées et en fin de vie	20 662 €	800 €	840 €	1 000 €	840 €
<b>TOTAL</b>						<b>4 550 €</b>

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 550 €, sera prélevée sur la ligne 65.510/6574 CS 50000.

#### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«**M. LE MAIRE** : Des oppositions, des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Dénomination association</b>	<b>Objet social</b>	<b>Sommes proposées Première répartition 2014</b>
BIBLIOTHEQUES SONORES DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	Enregistrement de livres - Prêt aux non et malvoyants	720 €
SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE SECTION DE BESANÇON	Aide aux personnes victimes de l'alcool (patients et familles) Prévention auprès des scolaires	680 €
ALCOOL ASSISTANCE «LA CROIX D'OR»	Aide et accompagnement de personnes en difficulté avec l'alcool - Sensibilisation au risque	700 €
LES MUTILES DE LA VOIX	Aide et soutien aux opérés du larynx - Fourniture de matériel	770 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS DE FRANCHE-COMTE	Soutien et accueil des familles d'enfants déficients auditifs	840 €
ECOUTE JALMALV	Accompagnement de personnes âgées et en fin de vie	840 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 550 €</b>

*Récépissé préfectoral du 18 juillet 2014.*